

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----  
**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----  
**CANTON DE ROYAN**

-----  
**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 06.017**

L'An deux Mille Six, le 27 février à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 17 février 2006

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 17 février 2006

**ETAIENT PRESENTS** : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoint.

M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme COURTIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseiller Municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. MOST, Maire, représenté par M. LE GUEUT  
Mme BARRAUD-DUCHERON représentée par Mme PELTIER  
Mme JOLY représentée par M. MERLE

**ABSENTS -EXCUSES** : Mme ISENDICK

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 29  
Nombre de votants : 32

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : AMENAGEMENT DE PLUSIEURS RUES

**VOTE** : 1 ABSTENTION  
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Les services techniques de la Ville ont élaboré un dossier d'appel d'offres ouvert, relatif à l'Aménagement de plusieurs rues. Le dossier de consultation présente 5 lots distincts :

- LOT N°1 : «TROTTOIRS AVENUE DE PONTAILLAC – TERRASSEMENTS ET V.R.D »
- LOT N°2 : « RUE DES COTTAGES - TERRASSEMENTS ET V.R.D »
- LOT N°3 : « AVENUE DES PLATANES - TERRASSEMENTS ET V.R.D »
- LOT N°4 : « AVENUE DES PLATANES - Espaces verts »
- LOT N°5 : « AVENUE DES PLATANES, RUE DES COTTAGES et TROTTOIRS AVENUE DE PONTAILLAC Peintures, marquages routiers et signalisation »

Une procédure de consultation par voie d'appel d'offres ouvert (Cf aux articles 10, 33, 40, ainsi que 57 à 59 du Code des Marchés Publics) a été lancée le 13 décembre 2005. La remise des offres était fixée le 16 janvier 2006.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 17 janvier 2006 et le 24 janvier 2006, a décidé de retenir les offres mieux disantes suivantes :

LOT N°1 : « TROTTOIRS AVENUE DE PONTAILLAC – TERRASSEMENTS ET V.R.D » :  
Groupement DAVID/COLAS pour un montant de ..... 321 054,24  
EUROS TTC

LOT N°2 : « RUE DES COTTAGES - TERRASSEMENTS ET V.R.D » :  
Entreprise RIBEIRO pour un montant de..... 95 169,51  
EUROS TTC

LOT N°3 : « AVENUE DES PLATANES - TERRASSEMENTS ET V.R.D » :  
Entreprise EUROVIA pour un montant de ..... 350 417,59  
EUROS TTC

LOT N°4 : « AVENUE DES PLATANES - Espaces verts » :  
Entreprise CREA AMENAGEMENT pour un montant de ..... 26 689,40  
EUROS TTC

LOT N°5 : « AVENUE DES PLATANES, RUE DES COTTAGES et TROTTOIRS AVENUE DE PONTAILLAC - Peintures, marquages routiers et signalisation » :  
Entreprise SIGNALISATION 17 pour un montant de ..... 15 785,05  
EUROSTTC

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI, l'exposé du rapporteur,
- VU le dossier d'appel d'offres établi par les services techniques de la Ville,
- VU les choix de la commission d'appel d'offres en date du 17 janvier 2006, et du 24 janvier 2006
- APRES en avoir délibéré,

## DECIDE

- D'approuver la procédure de consultation par voie d'appel d'offres ouvert engagée par les services techniques de la Ville de Royan,

- D'autoriser monsieur le Maire ou monsieur le premier adjoint, agissant par délégation à signer tous les documents nécessaires à l'établissement des marchés à intervenir avec :

LOT N°1 : « TROTTOIRS AVENUE DE PONTAILLAC – TERRASSEMENTS ET V.R.D » :  
Groupement DAVID/COLAS pour un montant de ..... 321 054,24  
EUROS TTC

LOT N°2 : « RUE DES COTTAGES - TERRASSEMENTS ET V.R.D » :  
Entreprise RIBEIRO pour un montant de ..... 95 169,51  
EUROS TTC

LOT N°3 : « AVENUE DES PLATANES - TERRASSEMENTS ET V.R.D »  
Entreprise EUROVIA pour un montant de ..... 350 417,59  
EUROS TTC

LOT N°4 : « AVENUE DES PLATANES - Espaces verts »  
Entreprise CREA AMENAGEMENT pour un montant de ..... 26 689,40  
EUROS TTC

LOT N°5 : « AVENUE DES PLATANES, RUE DES COTTAGES et TROTTOIRS  
AVENUE DE PONTAILLAC - Peintures, marquages routiers et signalisation »  
Entreprise SIGNALISATION 17 pour un montant de ..... 15 785,05  
EUROS TTC

- D'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 2 mars 2006

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT